



Un pas de plus vers la réouverture des monuments



Depuis le 29 mai, un cycle de Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et de Comités Techniques s'est ouvert pour examiner et voter les Plans de Reprise d'Activité des monuments (PRA) et les modifications d'organisation du travail au CMN.

En préambule du CHSCT du Centre et Est du 3 juin, nous avons tenu à rappeler que nous sortions d'une crise historique majeure et qu'aujourd'hui, même si les indicateurs s'améliorent, il est nécessaire de rester prudent.

Nous avons salué la qualité du travail produit par les équipes du CMN, qualité qu'illustrent les documents qui nous ont été remis. Elle démontre une fois encore l'implication sans faille de ses agents, pour assurer la continuité du service public comme pour préparer les réouvertures de monuments.

Aujourd'hui une page se tourne et nous souhaitons que la santé physique et mentale des agents soit au centre des priorités de l'établissement.

L'absence de vacataires inquiète beaucoup d'agents. Elle risque de rendre difficile la prise de congés et le remplacement des autres absences cet été.

Alors que de nombreux agents sortent du confinement dans un état de fatigue physique et psychique important, alors que de nouvelles tâches sont régulièrement transférées du siège vers les monuments, ne faisant qu'intensifier le travail existant, il est primordial de permettre aux agents de souffler.

Au cours de ce CHSCT, la Directrice générale nous a assuré qu'elle serait très attentive aux conditions de réouverture, que les visiteurs auraient l'obligation de porter des masques, que les PRA seraient adaptés aux situations rencontrées sur le terrain et que des vacataires seraient présents « quand c'est nécessaire ».

Dans les prochaines semaines, nous serons à vos côtés pour nous assurer que cet engagement soit tenu. **Nos combats ont permis d'envisager cette reprise dans la sérénité et non dans la précipitation. Des masques seront portés par les visiteurs et les agents seront protégés. Quant aux agents qui ont télétravaillé ou travaillé en présentiel, ils toucheront en juin les tickets restaurant qu'ils auraient dû toucher pendant la période de confinement.**

Ces avancées ont été permises grâce au travail collectif des élus et militants CGT. Ensemble nous sommes plus forts. Alors rejoignez-nous pour que le monde d'après ne ressemble pas au monde d'avant.



**Protégez-vous, syndiquez-vous !
Et prenez soin de vous et de vos proches.**

Arfeuilles, Bourges, Marsonnas, Thiers, le 4 juin 2020.

61, rue de Richelieu 75002 Paris / 01.40.15.51.70

Mel : snmh.cgt@gmail.com / Internet : www.cgt-culture.fr / Facebook : <http://www.facebook.com/snmh.cgt>